

# CONSEIL MUNICIPAL

## DE MARS 2013

### 1. Aménagements et opération foncières

#### Réseau d'assainissement route de Vouillé

Le Conseil a décidé d'installer un réseau d'assainissement route de Vouillé pour un coût global de 292 750 € et, qui se fera en 2 tranches. Le financement est assuré par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), un autofinancement, un emprunt. Chaque année une enveloppe financière (réserve parlementaire) est attribuée aux Députés et Sénateurs. Le Conseil sollicitera une demande auprès de Monsieur Jean-Pierre Raffarin, sénateur. Les travaux doivent démarrer en septembre.

#### Aménagement rue du Plat d'Étain :

Pour améliorer la circulation et la sécurité des piétons le Conseil Municipal avait décidé une restructuration de cette voie. Le coût des travaux s'élève à 16 500 € et la réalisation se fera sur 2 tranches. Le financement se fera grâce à l'autofinancement, un emprunt et la réserve parlementaire. Comme précédemment une aide sera demandée à Monsieur Alain Claeys, député.

#### Acquisition de la parcelle AL n° 125

Suite à une division de parcelle sur la route de Poitiers, la commune va acquérir une parcelle de 22 m<sup>2</sup> au prix symbolique de 1 €, les frais notariés étant à la charge du propriétaire. Cette parcelle sera classée dans la domaine public.

#### Déclassement du Domaine Public d'une partie de la placette rue du Danemark

Une partie de cette placette, d'environ 200 m<sup>2</sup> n'a fait l'objet d'aucun aménagement et n'a jamais été affectée à la circulation. Le Conseil accepte le déclassement de ce délaissé de voirie.

#### Participation pour Voies et réseaux (PVR)

Cette taxe a été instituée par délibération en date du 20 décembre 2007. Le Conseil décide d'appliquer cette PVR à la parcelle n° 196, route de Saint-Maur, afin d'assurer sa viabilisation.

### 2. Finances et budget

Voir Doc B Ayrault